

❖ Règles de fonctionnement

- Les volants ne sont pas fournis. Les joueurs pourront se les procurer au prix 'Club' chez Dream Sports à Gosselies. Les volants seront néanmoins mis à disposition des joueurs pour les Interclubs.
- Il est de la responsabilité du joueur de remettre en place le matériel utilisé. Dès lors, celui qui quitte un terrain sans être remplacé le démonte et range les volants.
- Les membres non en ordre au 15/10/10 se verront refuser l'accès au terrain. Ne seront affiliés à la Ligue que les joueurs ayant payé leur cotisation et ayant rendu leur certificat médical dans les délais impartis. Quiconque, quelle qu'en soit la raison, qui serait amené à participer à l'entraînement sans être inscrit au club, devra préalablement se faire connaître et s'en expliquer auprès du comité.
- Les joueurs désirant s'inscrire aux tournois le feront par eux-mêmes. Les renseignements relatifs aux dates et personnes de contact au sein des clubs seront disponibles auprès du secrétaire ou dans l'annuaire annuel du badminton (remis à chaque membre avec sa carte d'affiliation).

❖ Bon à savoir :

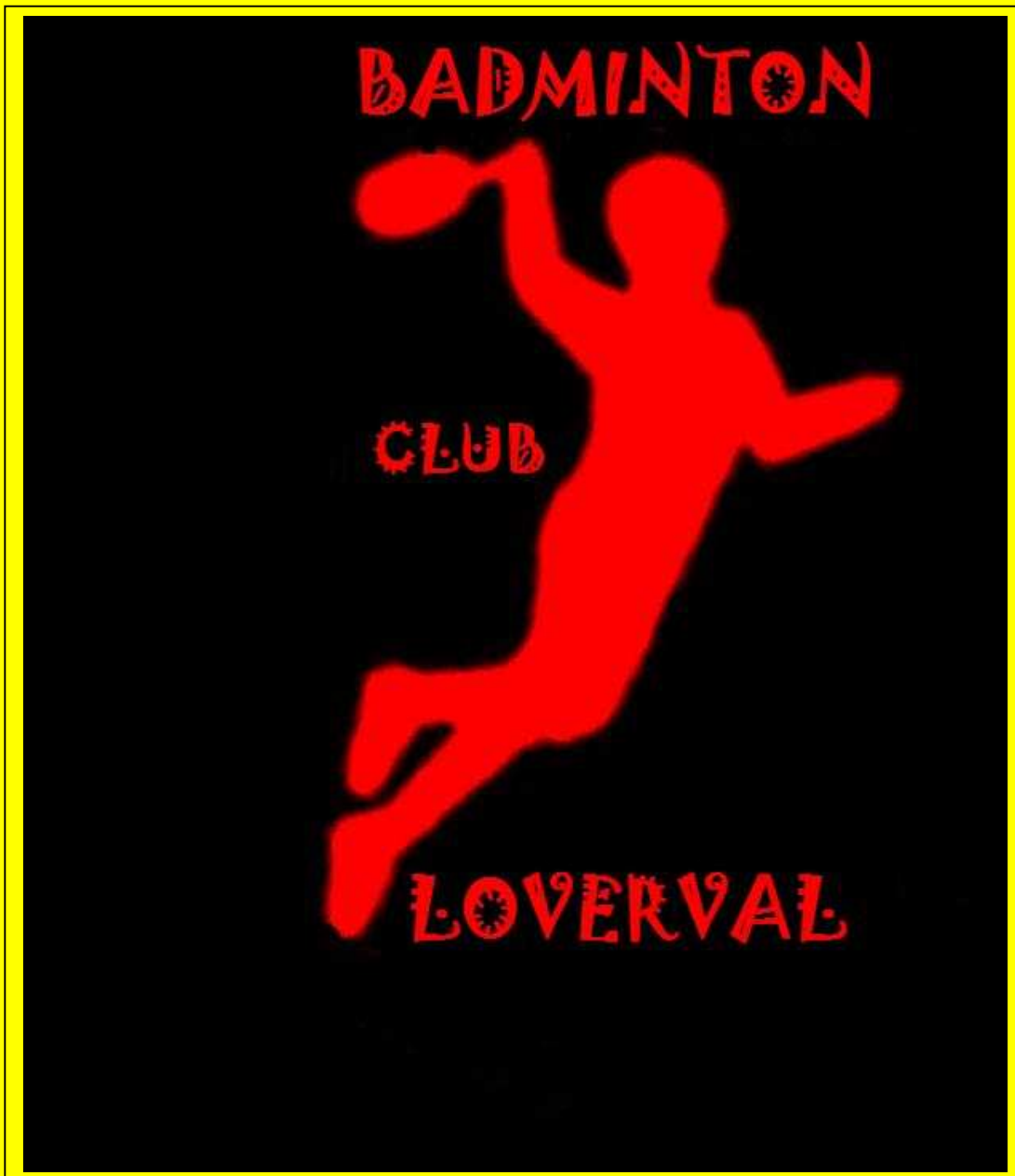
Notre site Internet : www.bcloverval.be

Si vous possédez une adresse email, vous pouvez nous l'envoyer à : info@bcloverval.be afin que nous puissions vous communiquer au plus vite les dernières informations (indisponibilité de salle, ...).

Le club fait confiance à un magasin de sport tenu par un ami joueur. Celui-ci offre une **réduction de 20%** sur tous les articles aux membres du club. N'hésitez donc pas à en profiter :

DREAM SPORTS : Rue de l'Observatoire, 38 - 6041 GOSSELIES

Tél.: 0475/56.44.41 (ouvert de 10h à 18h - fermé le lundi).



Charleroi, le 15 août 2010

Chers ami(e)s sportif(ve)s, bonjour !

Nous sommes heureux de vous inviter à la rentrée de la saison 2010-2011 qui aura lieu le lundi 16 août à Châtelineau et le mardi 02 novembre à Loverval. Nous espérons vous revoir en pleine forme pour une saison d'enfer...

Nouveau : ECOLE DES JEUNES (voir plus loin)
Tous les vendredis de 20H30 à 22H00

❖ Le Comité

Président : **Etienne Doumont** Tél. : 0474/580.180
Rue de la Paix, 7 6000 Charleroi

Vice-présidente : **Sylvie ROCHET** Tél. : 0486/99 98 92
6120 Ham-sur-Heure

Secrétaire : **Jean PICHON** Tél. : 0473/62 48 94
6041 Gosselies

Trésorier : **Karl CLAES** Tél. : 0475/66 89 15
Rue d'Ormont, 170 6200 Bouffioulx

❖ Horaires des entraînements

Salle ADEPS Loverval (Allée des Sports, 12 - 6280 Loverval)

Mardi et Vendredi de 20H00 à 23H00

Salle de l'Ecole Destrée (Place Destrée - 6200 Châtelineau)

Lundi et Mercredi de 20H00 à 23H00

Durant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Carnaval et Pâques), les entraînements sont généralement suspendus à Loverval en raison de stages organisés par l'ADEPS. Les indisponibilités de salle seront communiquées dès que l'ADEPS nous en informera. D'autre part, les entraînements coïncidant avec les jours fériés sont supprimés également.

L'entraînement spécifique pour l'école de jeunes sera donné le vendredi de 20H30 à 22H00, les 3 terrains du dernier plateau leurs seront réservés. Pendant la période des travaux à l'ADEPS, soit Septembre et Octobre, ces entraînements seront donnés à la **Maison des Associations**, Route de Mons, 80 à 6030 Marchienne-au-Pont. ; **1^{ère} séance le 03/09/10.**

Pendant cette même période, vu la fermeture de l'ADEPS. La salle de Châtelineau sera aussi ouverte le vendredi. Il n'y aura donc pas d'entraînements le mardi jusque après le congé de Toussaint. La reprise normale est prévue à Loverval le mardi 02 Novembre 2010.

❖ Modalités d'affiliation

TARIF :

- Jeunes (-18 ans) : **avec entraînement dirigé 90 € / sans 80 €**
- Adultes : 99 € ; mi-saison 70 €
- Les familles :
 - Pour 3 personnes vivant sous le même toit inscrites au club, la troisième la plus jeune ne paye que la moitié de son inscription.
 - Pour 4 personnes (...), la quatrième la plus jeune vient gratuitement.
 - Pour plus, à négocier avec le comité.

Notre compte bancaire : **CBC 732-6140669-38.**

NB: Virez-nous la somme **avant le 01/10** pour vous éviter de devoir payer une **pénalité de 5 €**

Visite médicale : L'attestation médicale est indispensable pour l'assurance. Nous vous prions donc de la rentrer à un membre du Comité au plus tard le **15/10/10**. NB: un certificat ne suffit pas, il nous faut l'attestation de la ligue dûment complétée. Cette attestation sera disponible dès la reprise auprès des membres du comité.